



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE AIGUES MORTES
DECISION DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

ID : 030-213000037-20251204-DEC202593-AU

Berger Levrault

Réf. : DECISION/2025/ 33

Objet : Marché 2026ASSURANCES : ASSURANCES DE LA COMMUNE ET DU CCAS

Le Maire de la Commune d'Aigues-Mortes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-27 en date du 11 juin 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°202551 en date du 26 mai 2025 autorisant un groupement de commande entre la Mairie et le CCAS d'Aigues-Mortes, pour le marché des assurances ;

Vu, la présente procédure en appel d'offres ouvert, selon les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

Considérant qu'un appel d'offre ouvert a été publié le 24 septembre 2025 avec une date limite de remise des offres fixée au 03 novembre 2025 à 11 h00 ;

Considérant que 6 offres ont été déposées dans les délais ;

Lot 1

* CRAMA MEDITERRANEE 24 parc du Golf – BP 10359 - 13080 AIX-EN-PROVENCE

Lot 2

* SMACL ASSURANCES 141 avenue Salvador Allende CS 20000 -79000 NIORT

* PARIS NORD ASSURANCES SERVICES 159 rue du Faubourg Poissonniere - 75009 PARIS 9

Lot 3

* RELYENS SPS Route de Creton 18110 VASSELAY

* ASTER - Les Assurances Territoriales 3 RUE SAINT-GEORGES - 75009 PARIS

* Cabinet YVELIN SAS Immeuble Le Belem - 355 Rue Vendémiaire CS 60949 - 34000 MONTPELLIER

D E C I D E

Article 1 :

À la suite de la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le jeudi 27 novembre 2025 à 10h, il est proposé d'attribuer le marché cité en objet aux candidats :

Lot 1

* CRAMA MEDITERRANEE / GROUPAMA 24 parc du Golf – BP 10359 - 13080 AIX-EN-PROVENCE

Pour un montant annuel global de : 50 931,96€

Pour un montant annuel pour la Mairie de 49 427,60€ et pour le CCAS de : 1 504,36€

Lot 2

* PARIS NORD ASSURANCES SERVICES 159 rue du Faubourg Poissonniere - 75009 PARIS 9

Pour un montant annuel global de : 15 945,57€

Pour un montant annuel pour la Mairie de 15 013,57€ et pour le CCAS de : 932,00€

Lot 3

* Cabinet YVELIN SAS Immeuble Le Belem - 355 Rue Vendémiaire CS 60949 - 34000 MONTPELLIER

Pour un montant annuel global de : 246 073,00€

Pour un montant annuel pour la Mairie de 233 223,55€ et pour le CCAS de : 12 849,45€

Article 2 :

D'approuver la date de commencement de ce marché au 1^{er} janvier 2026 pour fois, soit 4 ans maximum pour la durée totale du marché.

Article 3 :

La présente décision pour être exécutoire fera l'objet d'une transmission en Préfecture en respectant les délais de 11 jours obligatoires entre l'envoi de la lettre de retenue et la notification.

Article 4 :

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de la Mairie d'Aigues-Mortes, autorité territoriale ayant décidé le présent acte, ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif, 16 avenue Feuchères, 30 000 Nîmes (<https://telerecours.fr>), dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité et de sa notification.

Fait à Aigues-Mortes, le 04 décembre 2025

Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN



Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- Notifié à l'intéressé le :

- date d'affichage le :